

Paris : le projet Ordener-Poissonniers se verdit

75 Aménagement 6 avril 2021

La ville de Paris et Espaces ferroviaires  ont annoncé, mardi 6 avril 2021, avoir trouvé un nouvel accord pour le projet Ordener-Poissonniers, qui concerne l'aménagement d'un nouveau quartier bas-carbone sur le site de l'ancien dépôt SNCF de la Chapelle, dans le 18^e arrondissement.

Le projet Ordener-Poissonniers « évolue en phase avec la vision stratégique portée par la Ville pour s'adapter au changement climatique : créer des espaces de vie avec une densification raisonnée, offrir un environnement plus végétalisé et des constructions responsables ». Le 6 avril, la mairie de Paris et Espaces ferroviaires ont annoncé qu'un nouvel accord a été trouvé pour le projet de transformation urbaine de l'ancien dépôt SNCF de la Chapelle.



L'ancien dépôt de la SNCF va être transformé en un quartier bas-carbone et mixte d'usage. © DR

Pour mémoire, dans le cadre de l'accord d'Anne Hidalgo et des Verts en vue du second tour des municipales à Paris de juin dernier, les seconds avaient obtenu des engagements de la première quant au verdissement de la Capitale et la révision des grands projets d'aménagement parmi lesquels Bercy-Charenton ou Ordener-Poissonniers. C'est donc chose faite pour ce site de 3,7 ha du 18^e arrondissement voué à devenir un nouveau quartier bas-carbone et mixte d'usages qui « laisse désormais une large place à la nature ».

Prendre en compte les enjeux climatiques

« Le projet Ordener-Poissonniers est la première étape d'un changement de vision de l'urbanisme à Paris, argue Anne-Claire Boux, adjointe à la maire de Paris chargée des quartiers populaires. Le projet évolue pour prendre en compte les enjeux climatiques avec l'augmentation de la végétalisation sur plus de la moitié du site et, pour construire un quartier moins dense, avec une offre de logement favorisant la mixité sociale ».

Ainsi, 52 % du site sera aménagé en espaces verts et espaces publics végétalisés et, dans le même temps, il sera moins dense avec 400 logements, dont une moitié de logements sociaux, ainsi qu'une

résidence étudiante et du coliving. « Sa mixité programmatique a également été renforcée », précisent les parties prenantes.

Grande bande maraîchère

Parmi les marqueurs de ce projet repeint en vert : la création d'un jardin public de 1,5 ha, majoritairement en pleine terre et ouvert sur les rues adjacentes, tandis qu'une « grande bande maraîchère de 3 000 m² sera créée le long des voies ferrées ». Ambition de la ville de Paris : faire de ce nouveau quartier « un démonstrateur [de son] plan biodiversité ».



Présentation du projet d'aménagement du futur quartier Ordener-Poissonniers, le 20 juin 2016. © Jgp

Par ailleurs, « dans la continuité de faire de Paris une ville verte, ce quartier a été imaginé avec un objectif de décarbonation fort. Au-delà de son recours aux énergies renouvelables à plus de 60 %, sa nouvelle forme urbaine permettra de créer des îlots de fraîcheur, d'optimiser la solarisation des pièces de vie des logements et de minimiser les consommations d'énergie, font valoir la Ville et l'aménageur urbain de la SNCF. Un effort supplémentaire sera aussi fait en faveur des constructions en bois ».

« Equilibre entre le bâti et les espaces »

« Ordener-Poissonniers préfigure la vision que nous portons collectivement à l'aube du PLU bioclimatique : une densification raisonnée, avec une mixité d'usage, une mixité sociale et un équilibre entre le bâti et les espaces en faveur des surfaces végétalisées », a résumé Emmanuel Grégoire, premier adjoint à la maire de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques.

Eric Lejoindre, maire du 18e, se réjouit pour sa part de ce « nouveau quartier qui s'ouvre » et au sein duquel, « à la place d'une grande esplanade bétonnée, ce sont un grand espace vert, des équipements publics, des logements, des lieux de culture et de convivialité, de l'activité économique qui s'annoncent ». De nouveaux équipements publics sont en effet prévus : une crèche, un groupe scolaire, un conservatoire et un local jeunesse.

Le projet urbain – imaginé avec l'architecte Christian Biecher et le groupement d'opérateurs Emerige/Ogic – « préfigure un quartier inclusif, solidaire, vivant et exemplaire sur le plan environnemental, pour la ville du quart d'heure, le bien-être des usagers et l'intérêt général », a quant à elle défendu Fadia Karam, directrice générale d'Espaces ferroviaires.